Published in Diemer & Marquat (eds) (2015), chapter 4, pp. 95-111.

LE DEVELOPPEMENT DURABLE, ENTRE INTERDISCIPLINARITE ET INTERCULTURALITE

-

Antoine MISSEMER*

-

Reference (to cite the chapter):

MISSEMER, Antoine. 2015. « Le développement durable, entre interdisciplinarité et interculturalité », in Arnaud Diemer et Christel Marquat (eds.), *Regards croisés Nord-Sud sur le développement durable*, Bruxelles, De Boeck, pp. 95-111.

[http://www.deboecksuperieur.com/ouvrage/9782804191603-regards-croises-nord-sud-sur-le-developpement-durable]

For the correct pagination, see the published version.

-

Abstract: Lorsqu'il a été érigé au rang de concept opérationnel, dans les années 1980, le développement durable a été défini d'une part comme un objet interdisciplinaire, c'est-à-dire lié à l'ensemble des domaines du savoir, et d'autre part comme un objet interculturel, c'est-à-dire impliquant l'ensemble des systèmes de valeurs et de coutumes à l'échelle de la planète. Sa seule prérogative universelle était la suivante : assurer la préservation des équilibres naturels et le droit des générations présentes et futures au progrès économique et social. L'interdisciplinarité en développement durable se voulait systémique, englobante, dans une logique de dépassement des savoirs individuels. L'interculturalité, elle, se voulait multiple, centrée sur l'échange réciproque, dans le respect de tous les systèmes de valeurs. Finalement, dans ses pratiques, le développement durable a souvent trahi ces ambitions, et s'est trouvé réduit à une multidisciplinarité segmentée et à un monisme culturel maladroit. Cette contribution met en évidence ce souci de cohérence entre intentions originelles et résultats pratiques. En s'appuyant sur des travaux existants, elle propose quelques pistes de réflexion pour fonder les recherches en développement durable sur de nouvelles bases, plus conformes aux ambitions interdisciplinaires et interculturelles affichées. Ces pistes de réflexion peuvent être résumées autour de la promotion d'une interdisciplinarité intégrée, et d'une interculturalité de situation, où ce qui importe n'est pas la production d'un modèle mondialement unifié de développement durable.

* [In 2015] Centre Walras-Pareto, University of Lausanne, Internef, CH-1015 Lausanne-Dorigny & Triangle, University of Lyon 2, ISH, 14 av. Berthelot, F-69007 Lyon. E-mail address: antoine.missemer@univ-lyon2.fr
Je tiens à remercier les membres du Centre Walras-Pareto pour leurs lectures attentives d'une première version de cet article, ainsi que les participants au colloque « Les représentations Nord-Sud du développement durable » (Clermont-Ferrand, décembre 2012) pour leurs remarques. Selon la formule consacrée, je reste seul responsable des oublis et maladresses qui pourraient suivre.

Née dans les années 1980, la notion moderne de « développement durable » a été conçue, dès ses débuts, comme un projet de société multidimensionnel, conciliant préservation de l'environnement, cohésion sociale et efficacité économique. Suite au Sommet de la Terre de Rio, en 1992, le défi écologique a acquis le statut de grande cause internationale. Et relayé par de nombreuses organisations non gouvernementales, il s'est mis à occuper la scène médiatique et politique jusqu'à l'aboutissement des premiers grands accords internationaux contraignants à l'instar du protocole de Kyoto (1997). Si la crise économique et financière de la fin des années 2000 a mis au second plan la question du changement climatique – en témoigne le relatif échec de la médiatique conférence de Copenhague en 2009 –, le développement durable reste un sujet majeur pour les sociétés du XXI° siècle, et continue de mobiliser de nombreux chercheurs.

Vingt-cinq ans après sa théorisation en bonne et due forme, le développement durable reste toujours un sujet de controverses. Controverses dans sa définition, mais aussi et surtout dans sa mise en pratique et dans ses capacités à mobiliser les forces nécessaires pour faire évoluer rapidement les modes de vie des sociétés industrielles. Entre autres choses, le développement durable est appelé à relever un double défi économique, en assurant d'une part la continuation du progrès économique, entendu comme une amélioration du bien-être individuel et collectif, et en réduisant d'autre part les inégalités de richesse entre populations. Ce dernier point rappelle que si la préservation environnementale est au cœur des préoccupations modernes, le développement durable est avant tout affaire de *développement* : le progrès – reste à savoir comment le définir – ne peut être réservé à une partie ou l'autre du monde. Cette universalité, ajoutée à l'universalité du défi écologique met en exergue, une fois encore, que le développement durable doit être un enjeu global.

Compte tenu de l'extrême diversité de ses champs d'application, le développement durable mobilise de nombreuses disciplines qui sont amenées, de gré ou parfois de force, à travailler ensemble. L'interdisciplinarité qui en résulte est, en quelque sorte, la traduction du défi écologique dans le monde académique. Mais le souhait d'un croisement des disciplines ne date pas de l'avènement des problématiques environnementales. Il est apparu bien avant, dès que des chercheurs ont eu à faire face à des objets d'étude complexes requérant des savoirs multiples (Jahn *et al.* 2012, p. 2). Le développement durable a toutefois cette caractéristique de rassembler des objets qui sont tous, par définition, complexes, et qui sont donc tous appelés à être étudiés sous un angle interdisciplinaire. Il n'est ainsi pas étonnant que la décennie 1990 ait été non seulement celle de la multiplication des projets de recherche ayant trait au développement durable, mais également celle de la multiplication de projets à vocation interdisciplinaire (ex : projet Most de l'Unesco, projet SPP Environnement en Suisse ou encore projet Mistra en Suède). Reste à s'interroger sur la nature de cette interdisciplinarité. Si l'on tient compte de l'abondance de la littérature spécialisée sur la question (pour un panorama, voir Jahn *et al.* 2012), force est d'admettre que l'interdisciplinarité suscite autant d'admiration que de suspicion. Suffit-il d'agréger des savoirs unidisciplinaires pour donner naissance à une analyse interdisciplinaire ? Ou faut-il remettre en question les pratiques académiques établies pour véritablement enchevêtrer les disciplines ?

Relever le défi écologique ne requiert pas seulement un échange entre chercheurs de disciplines différentes, mais aussi entre citoyens de cultures différentes. Bien que le pluralisme culturel ne soit pas, à proprement parler, un pilier du développement durable (Esoh Elame 2004), il fait figure d'exigence historique. Dès la publication du rapport Brundtland, le développement durable n'est pas conçu comme un paradigme unifié. Il est compris comme un projet malléable, susceptible d'être cohérent avec la diversité des situations économiques et culturelles (Vivien 2005, pp. 20-21). Il faut toutefois attendre le début des années 2000, et la mise sur pied de programmes de développement durable intégrant certaines populations autochtones (Little 2005), pour que l'échange culturel, à travers l'idée d'interculturalité[1], devienne une dimension centrale de la question écologique. Mais à la manière de l'interdisciplinarité, l'interculturalité ne va pas de

[1] La notion d'interculturalité renvoie à un échange culturel qui considère les différentes croyances, pratiques et coutumes sur un plan d'égalité, sans pour autant entrer dans le relativisme culturel. Les idées de hiérarchie culturelle, de processus d'acculturation voire d'assimilation, sont mises de côté au profit de l'idée de réciprocité (Little 2005, p.453).

soi. Elle peut poser des problèmes d'interprétation, et surtout, elle est susceptible de fragiliser la définition que l'on peut donner habituellement au développement durable. Si la notion de développement, ou même celle de ressources naturelles, ne renvoient pas aux mêmes réalités d'une culture à l'autre, est-il possible de s'entendre sur un projet commun pour assurer la préservation des écosystèmes ? En revêtant un caractère culturel, le développement durable prend un chemin périlleux, qui reste cependant indispensable pour donner tout son sens à l'idée de défi écologique global.

Cette contribution a pour objectif de souligner les difficultés que les recherches actuelles sur le développement durable rencontrent vis-à-vis de leurs ambitions interdisciplinaires et interculturelles. Lorsqu'il a été conceptualisé, à la fin des années 1980, le développement durable se voulait au croisement des disciplines et des cultures. Mais il a été peu à peu dénaturé, pour prendre des formes imparfaites. Entre interdisciplinarité et interculturalité, le développement durable est appelé à construire son identité sans devenir une nébuleuse de bonnes intentions sans application pratique. Les défis à relever restent nombreux, mais valent sans doute la peine d'être relevés.

Pour mener à bien notre étude, nous allons dans un premier temps revenir sur le caractère « total » du concept de développement durable, en remarquant qu'au-delà de sa définition ordinaire sur la satisfaction des besoins présents et futurs, ce champ de recherche a été conçu dès ses débuts comme un tremplin pour de nouvelles théories du développement et pour de nouvelles compositions disciplinaires. Nous examinerons ensuite de manière plus précise la question de l'interdisciplinarité dans le champ du développement durable. Nous verrons alors que le principal défi à relever pour les chercheurs et les professionnels est celui de l'intégration des savoirs et non celui de leur agrégation. Enfin, nous en viendrons à l'exigence d'interculturalité, en mettant en évidence les contrastes qui peuvent apparaître entre une logique développementiste occidentale et des aspirations culturelles multiples qui suscitent des définitions diverses de la cause écologique.

1. Le développement durable, histoire d'un concept global

1.1. La recherche d'une harmonie entre l'homme et la nature

Bien que les problématiques environnementales se soient mises à occuper le devant de la scène académique et médiatique à partir des années 1970 et la publication, notamment, du premier rapport du Club de Rome (Meadows *et al.* 1972 ; Røpke 2004, p. 197), elles datent en réalité d'une période plus lointaine, tant l'homme a toujours eu à gérer des contraintes environnementales pour développer ses activités (Kula 2001, p. 7). La Révolution industrielle fait toutefois office de tournant dans l'histoire car elle a accentué de manière brutale la pression de l'homme sur son environnement. À partir de la fin du XVIII° siècle, et surtout au XIX° siècle, l'épuisement des ressources naturelles devient un véritable sujet de préoccupation, notamment en Grande-Bretagne avec l'épuisement progressif des mines de charbon (Armstrong 1863 ; Hull 1861 ; Jevons 1866)[2]. La problématique des pollutions industrielles locales se manifeste également à partir de cette période, avec la découverte, en Grande-Bretagne comme en Europe continentale, de l'insalubrité urbaine des populations ouvrières. En marge des études empiriques mettant au jour ces problématiques, une réflexion d'ordre philosophico-culturelle naît dans certains milieux intellectuels avec le souci d'interroger, dans le contexte des sociétés industrielles, le rapport de l'homme avec la nature. Dans les années 1880, dans une tradition critique de l'industrialisme naissant, Sergueï Podolinsky est sans doute l'un des premiers à la souligner que le système productif n'est pas seulement affaire de développement économique, mais aussi de prédation environnementale (Vivien 1994, p. 39). À la même époque, sur un terrain plus social, Patrick Geddes apparaît aussi comme un pionnier des approches systémiques faisant le lien entre sociétés humaines et environnement naturel (Vivien 1994, p. 41). Pour lui, la vie urbaine a pris une importance démesurée ; en l'état actuel, elle menace l'intégrité de l'homme et de la nature. Si l'urbanisation fait partie intégrante du développement économique,

[2] Avant les ressources minières, au XVIII° siècle, c'était la déforestation qui concentrait l'attention des observateurs.

elle ne doit pas prendre la production de marchandises comme *unique* critère d'organisation spatiale. L'assurance de bonnes conditions de vie pour les populations, et la préservation des milieux ruraux, doivent être des préalables à toute expansion citadine. Relativement marginales à la fin du XIX° siècle, ces critiques envers le développement industriel vont connaître un nouvel élan au début du XX° siècle sous l'impulsion du mouvement conservationniste américain mené, entre autres, par Gifford Pinchot (Barnett et Morse 1963, pp. 72-97 ; Kula 2001, p. 46-50). Le mouvement conservationniste considère que la protection des milieux naturels est une exigence majeure pour les Etats-Unis, non seulement pour la sauvegarde des espaces[3], mais aussi et surtout pour renforcer l'identité américaine autour de ses racines, à partir d'une retraduction du mythe de la *frontier*[4]. Finalement peu éloigné d'une certaine mythification des espaces naturels, le mouvement conservationniste est, en un sens, traditionaliste, ne développant d'ailleurs qu'une analyse économique argumentée modeste (Barnett et Morse 1963, pp. 95-96). Son succès, rapide dans les milieux politiques américains grâce à l'appui remarqué de Theodore Roosevelt, va être stoppé par la Première Guerre Mondiale (Vivien 2005, pp. 18-19), laissant la question environnementale au second plan des préoccupations publiques pendant plusieurs décennies.

[3] Le mouvement conservationniste s'est longtemps opposé au mouvement préservationniste, initié notamment par John Muir, sur la manière de sauvegarder les milieux naturels. Tandis que les conservationnistes estimaient que l'homme était en droit de valoriser les milieux naturels tant qu'il ne leur portait pas excessivement atteinte, les préservationnistes militaient pour des mesures de protection plus radicales, en souhaitant en quelque sorte sanctuariser les milieux naturels. Ces deux courants ont joué un rôle structurant dans l'histoire de l'écologisme américain, même si le conservationnisme a progressivement eu tendance à s'imposer en raison de son attitude plus consensuelle. C'est parce qu'il a davantage marqué l'histoire de son empreinte que nous insistons ici sur le conservationnisme.

[4] Le mythe de la *frontier* renvoie à la conquête progressive de l'Ouest américain par les populations européennes, avec la découverte régulière de nouveaux espaces sauvages. La *frontier* est indissociable de l'histoire des pionniers américains, elle-même essentielle dans la structure de l'identité américaine.

Il faut attendre les années 1960 pour que l'environnement redevienne un sujet majeur. Les problèmes soulevés alors restent en substance les mêmes, bien qu'ils soient plus nombreux, et dans certains cas, plus sérieux (McNeill 2000). Face à des milieux naturels fragiles disposant d'une capacité de charge limitée pour supporter le développement des activités économiques, les sociétés humaines sont appelées à repenser leurs manières de voir le monde et leurs modes de vie. C'est à cette période que Kenneth Boulding (1966) décrit son économie du « vaisseau spatial Terre » ("*spaceship Earth"*) en soulignant la finitude du monde face à l'infinité des besoins de l'homme. Cette prise de conscience se prolonge ensuite dans les années 1970, avec les premiers travaux internationaux d'expertise environnementale, menés sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'année 1972 marque alors un tournant, avec d'une part la publication du retentissant rapport Meadows intitulé *The Limits to Growth* (1972), et d'autre part la tenue à Stockholm de la première grande conférence internationale portant sur les questions environnementales. L'aboutissement de cette réflexion d'ensemble, et de cette tradition ancienne, sera quelques années plus tard la conceptualisation de l'idée de développement durable.

1.2. Le développement durable, concept total

Si le concept de développement durable (ou soutenable) est souvent relié à la publication du rapport Brundtland en 1987, il est en réalité né sous sa forme actuelle quelques années plus tôt, en 1980, lors de la publication d'un rapport conjoint du World Wildlife Fund (WWF), de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) (Bayon *et al.* 2012, p. 81). Dès ses débuts, et plus encore après 1987, le développement durable a été défini comme un projet multidimensionnel reposant sur trois piliers : (i) un pilier écologique avec comme objectif la sauvegarde des milieux naturels, des espèces biologiques et des conditions climatiques ; (ii) un pilier économique avec comme enjeu majeur la perpétuation d'une croissance des richesses pour les pays développés mais aussi et surtout pour les pays en développement et les moins avancés ; et (iii) un pilier social avec un souhait de réduction des

inégalités intra- et internationales, et une volonté de renforcement de la cohésion sociale entre les individus et entre les générations. Ces trois piliers sont indissociables de la notion de développement durable, mais ils ne constituent pas *in extenso* la définition à proprement parler de la soutenabilité. Dans le rapport Brundtland figurent plus d'une vingtaine de définitions du développement durable (Bayon *et al.* 2012, p. 86). Toutes les acceptions possibles y sont incluses, d'une vision optimiste et techniciste de l'avenir à une vision sceptique et critique envers les systèmes industriels. Pourtant, au début des années 1990, le développement durable s'est peu à peu constitué en projet monolithique, autour d'une définition standard : veiller a la satisfaction des besoins d'aujourd'hui sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. Cette définition a certes l'avantage d'être synthétique et aisément intelligible, mais elle a le défaut de réduire le développement durable à une question avant tout *économique* en négligeant ce qui faisait la nature des enjeux de soutenabilité, à savoir leur dimension systémique.

En dépit de cette tendance réductionniste, les recherches ayant trait aux problématiques écologiques ont conservé un caractère pluraliste. Même si le développement durable s'orientait vers la question des besoins, restait à définir ces besoins, et l'économie n'a pas été la seule discipline à se saisir de ces enjeux dès le début des années 1990 (Vivien 2005, pp. 5-6). Aujourd'hui, chacun s'accorde pour dire que le développement durable reste un concept « total » non seulement dans sa définition première, mais aussi dans l'ampleur des champs de recherche qu'il met en évidence (Jahn *et al.* 2012, p. 4). Les universitaires, comme les professionnels, sont amenés à travailler ensemble pour mettre au jour de nouvelles manières de voir le monde et de satisfaire les besoins non seulement économiques, mais aussi sociaux et culturels, des populations. Le chemin à suivre pour remplir ces objectifs est semé d'embuches ; il est vraisemblable que la mobilisation des différentes branches du savoir dans une seule et même direction soit le vecteur de remises en cause majeures des pratiques établies dans le monde académique. Si le développement durable est intrinsèquement interdisciplinaire, sa promotion passe par une réflexion incontournable sur la manière d'appréhender les objets environnementaux dans les travaux scientifiques.

2. Le développement durable et l'interdisciplinarité

2.1. Pratiques académiques et « collaboration additive »

Face à l'enjeu multidimensionnel du développement durable, nombreux sont les acteurs ayant un rôle à jouer dans la définition et la mise en pratique de projets ayant trait à la soutenabilité écologique. Les scientifiques de toutes disciplines sont invités à collaborer dans des cadres différents des cadres académiques établis, afin de développer des analyses d'ordre systémique. L'interdisciplinarité doit donc être comprise comme un croisement de l'ensemble des disciplines scientifiques, et pas uniquement des disciplines connexes comme la sociologie et l'anthropologie par exemple. Bien entendu, la spécialisation disciplinaire initiée au XIX° siècle, et toujours en vigueur aujourd'hui, a mis au jour un nombre considérable de domaines et de sous-domaines du savoir, et il n'est sans doute pas possible d'imaginer une collaboration exhaustive entre tous ces domaines et sous-domaines. En revanche, les grands champs de l'analyse scientifique doivent être parties prenantes de ces recherches interdisciplinaires : les sciences humaines et sociales, comme les sciences naturelles, ont toutes leur place dans la réflexion globale qui entoure le développement durable (Jollivet 1998, p. 51).

La collaboration des disciplines au sens scientifique ne suffit pas toujours à dresser un panorama complet des acteurs impliqués dans les problématiques de développement durable. La constitution d'une société durable sur le plan environnemental, économique et social passe aussi par la mobilisation d'acteurs extrascientifiques (Jahn *et al.* 2012, pp. 3-4 ; Hirsch Hadorn *et al.* 2006, p. 123). Ces derniers n'entrent pas forcément dans les cadres disciplinaires habituels, mais ils sont cependant porteurs de connaissances qui revêtent un caractère disciplinaire, c'est-à-dire lié à un domaine particulier du savoir (ex : le management dans la vie associative, la gestion des conflits entre partenaires sociaux). L'intégration de ces acteurs dans la réflexion écologique dépasse, d'une certaine façon, l'interdisciplinarité au sens académique du terme. Elle entraîne un débordement des disciplines, pour la prise en considération de la

parole citoyenne. Cette démarche a un intérêt capital pour la réussite des projets de développement durable parce qu'elle permet aux acteurs scientifiques de mieux connaître les besoins des acteurs extrascientifiques. Les résultats de la recherche deviennent ainsi plus opérationnels et plus adaptés au changement social (Pohl 2005, p. 1160). Dans les faits, l'implication des acteurs non-académiques dans la réflexion écologique est d'ores et déjà souvent une réalité pour la simple et bonne raison que la plupart des projets interdisciplinaires ayant trait au développement durable ont été jusqu'à présent lancés hors des universités (Hirsch Hadorn *et al.* 2006, p. 121). Les exemples du programme Most lancé par l'Unesco dans les années 1990, et du Grenelle de l'environnement lancé en 2007 en France, en témoignent. Pour autant, la participation des acteurs sociaux à la recherche sur le développement durable n'est pas systématique, ce qui, au regard de l'ampleur des défis à relever, peut parfois être regrettable.

Cette exigence d'interdisciplinarité et d'implication d'une diversité d'acteurs dans les projets de développement durable est communément admise. Mais une fois que les parties prenantes de l'interdisciplinarité sont identifiées, reste à savoir comment la collaboration doit être menée. La spécialisation disciplinaire a eu pour effet non seulement de multiplier les manières d'accéder à la connaissance, mais aussi de fractionner la culture scientifique pour aboutir à une multitude de méthodes et pratiques parfois difficilement compatibles. Résultat : les chercheurs appelés à travailler en interdisciplinarité ne parviennent parfois pas à collaborer pleinement et finissent par se partager le travail, chacun selon ses propres codes disciplinaires (Hirsch Hadorn *et al.* 2006, p. 127). Or, il nous semble que tout l'enjeu interdisciplinaire se cachant derrière le développement durable est celui d'une analyse systémique, et non celui d'une analyse certes plurielle, mais segmentée. Alors que nombre de projets de recherche dits interdisciplinaires sont en fait simplement multidisciplinaires, en tant que sommation de savoirs unidisciplinaires (Max-Neef 2005, p. 6), la collaboration scientifique dans le domaine de la soutenabilité est réduite à une division des tâches où biologistes, climatologues, économistes, sociologues, écologues, etc. se rencontrent pour définir leur objet de recherche, puis travaillent chacun de leur côté selon leurs méthodes et habitudes, pour se retrouver en fin d'étude. L'interaction et l'échange entre chercheurs (et professionnels) n'interviennent que de manière occasionnelle sans produire de connaissances précisément systémiques. Cette « collaboration additive » ("*additive collaboration*"), pour reprendre l'expression de Christian Pohl (2005), nécessite un minimum de points communs entre les disciplines impliquées, ne serait-ce que pour s'entendre sur la définition d'un objet de recherche. Mais elle reste, sinon artificielle, du moins insuffisante pour répondre aux exigences de l'interdisciplinarité dans le cadre du développement durable. Le croisement des disciplines n'est donc pas un automatisme, et il doit aller au-delà d'une multidisciplinarité dépourvue de coordination, pour rejoindre des formes plus intégrées de coopération, sans doute plus à même d'être à la hauteur des enjeux.

2.2. Interdisciplinarité ou transdisciplinarité ?

L'intégration disciplinaire est un objectif qui peut paraître à première vue contradictoire avec le mouvement historique de spécialisation disciplinaire. Pourtant, elle ne peut venir qu'en complément de cette spécialisation (Passet 2010, p. 10). En effet, si les problématiques écologiques sont par définition complexes, elles ne peuvent être traitées qu'à l'aide d'instruments scientifiques susceptibles de rendre intelligible cette complexité. Et c'est grâce à la spécialisation disciplinaire que le développement de ces instruments a pu s'opérer. La recherche d'une interdisciplinarité plus intégrée que la simple « collaboration additive » ne passe donc pas par une remise en cause profonde de l'existence des disciplines. L'enjeu est ailleurs, dans la reconsidération des pratiques de recherche, non dans la remise en cause de ce qui fait l'identité des chercheurs, à savoir leur appartenance à un corps disciplinaire.

Peut-être serait-il donc judicieux de considérer les pratiques interdisciplinaires selon la procédure suivante. Avant tout, la mise en place de projets intégrés requiert la définition d'un objet de recherche commun entre les différentes disciplines concernées. Bien entendu, comme cela a été souligné, la définition d'un objet de recherche est une démarche qui existe dans tous les projets pluralistes, même ceux qui restent simplement multidisciplinaires. Toutefois, l'enjeu d'une démarche intégrée est de penser, dès le départ, le

processus de recherche dans toute sa durée d'existence. Chacun est donc amené à s'interroger sur la place à donner aux différentes disciplines dans les études qui seront à mener, afin de construire un objet de recherche cohérent non seulement avec chaque corpus disciplinaire pris isolément, mais aussi avec la logique d'ensemble qui doit amener ces différents corpus à collaborer. La plupart des objets ayant trait au développement durable (ex : pluies acides, réchauffement climatique, épuisement des ressources fossiles, éco-habitat) sont par définition interdisciplinaires. La difficulté pour les chercheurs ne réside donc pas tant dans la présentation interdisciplinaire de leur objet de recherche, mais plutôt dans la définition des rôles de chacun pour que le projet aboutisse à des résultats qui ne négligent en rien ce caractère multidimensionnel. Une fois le projet défini, les chercheurs des différentes disciplines sont alors amenés à se rencontrer régulièrement pour discuter, trouver des solutions aux difficultés rencontrées, et mettre en perspective leurs propres résultats avec ceux de leurs collègues. Naît ainsi une « collaboration de liens étroits » ("*interrelating collaboration*"), pour reprendre là encore une expression de Christian Pohl (2005). L'interdisciplinarité prend alors un visage transdisciplinaire, c'est-à-dire à la fois transversal (croisement des disciplines), et transcendantal (dépassement des disciplines). C'est d'ailleurs tout l'atout de l'interdisciplinarité intégrée : favoriser l'innovation en élargissant le regard du chercheur, et aboutir sur des résultats que les disciplines prises isolément n'auraient pu obtenir.

Les recherches transdisciplinaires sont susceptibles de remettre en cause une partie des pratiques disciplinaires établies, d'abord parce que la confrontation des méthodes peut amener les chercheurs à changer leur manière d'appréhender leurs objets. Cette remise en cause des habitudes est souvent négligée par les parties prenantes de l'interdisciplinarité (Jahn *et al.* 2012, p. 3), d'où la persistance de modèles qui restent simplement multidisciplinaires, sans coopération véritable. Le dialogue est sans doute le facteur essentiel qui peut permettre d'éviter les conflits entre communautés épistémiques (Hirsch Hadorn *et al.* 2006, p. 122), il permet aux différentes disciplines de s'accorder sur la marche à suivre, sur le rôle de chacun, et sur la définition des concepts mobilisés. Sans dialogue régulier et approfondi, l'incompréhension peut rendre la collaboration difficile, comme en témoigne ces quelques mots d'un chercheur en sciences naturelles, rapportés par Christian Pohl (2005) :

> "[...] I think the main problem is that some of them [social scientists] are just philosophers. They don't think in terms of solutions or knowledge that could be useful for action. They just think and walk around. I like philosophy, very much, personally. But it is not a good use when I want to produce solutions. (Natural scientist)" (Pohl 2005, p. 1167)

Dans le domaine du développement durable, la convergence méthodologique et lexicographique est d'autant plus importante qu'elle porte sur des objets de recherche qui sont encore jeunes, et donc malléables. Le secteur de la chimie verte constitue ici un exemple significatif (Debref et Hédoin 2011). Pour mettre sur pied des systèmes industriels innovants, les acteurs de la chimie verte (biologistes, chimistes, élus locaux, chercheurs en sciences sociales) ont besoin de s'entendre sur des critères communs de faisabilité technique et de précaution sanitaire. Sans cela, les projets lancés en début de collaboration présentent le risque de rester lettre morte ou de susciter des conflits – épistémologiques d'abord, sociaux ensuite – difficiles à résoudre, et surtout incompatibles avec l'idéal d'harmonie systémique du développement durable.

D'une certaine manière, tout est affaire d'attitude. La volonté individuelle des chercheurs est essentielle dans la construction d'un projet de recherche interdisciplinaire (Jahn *et al.* 2012, p. 8). Dans la mesure où les structures universitaires – en facultés, départements, unités de recherche – ne sont pas propices au croisement des disciplines, la « collaboration de liens étroits » requiert un effort intense de la part même des chercheurs. Cet effort n'est pas uniquement organisationnel, dans le montage de projets, il est aussi intellectuel au sens de l'acquisition de connaissances (Jahn *et al.* 2012, p. 7). Un économiste ne peut collaborer efficacement avec un biologiste s'il ne connaît absolument rien à la biologie. L'interdisciplinarité n'est donc pas seulement une entente réciproque, c'est aussi une connaissance réciproque. Chaque acteur disciplinaire (universitaire ou professionnel) est invité à se renseigner sur les méthodes, hypothèses, expériences cruciales et enseignements majeurs (*i.e.* paradigmes) des disciplines autres que la sienne. Au moment de dresser les conclusions

d'un projet de recherche, chaque partie prenante se trouve ainsi en mesure sinon d'expliquer, du moins de comprendre les résultats de recherche des autres disciplines.

L'interdisciplinarité intégrée, ou trandisciplinarité, requiert donc un travail avant, pendant, et après la collaboration. Cette exigence paraît importante, et l'on pourrait être amené à se demander si le croisement disciplinaire est véritablement possible. Plus le nombre de disciplines engagées est grand, plus le nombre de chercheurs impliqués est important, et plus il est difficile de constituer un seul et même corpus de connaissances partagées. L'approche transdisciplinaire risque donc de n'être adaptée qu'à des équipes de recherche restreintes, mais cette restriction ne doit pour autant pas laisser de vide dans les différents champs du savoir engagés sur la thématique du développement durable. En quelque sorte, pour être parfaitement intégrée, l'approche interdisciplinaire idéale serait menée par un seul et même chercheur disposant de connaissances dans de nombreuses disciplines. Le biais des connaissances non partagées, des incompréhensions mutuelles et des malentendus conceptuels serait ainsi évité. Mais comme tout idéal, ce type de recherche n'existe pas, et n'est en réalité ni possible, en raison de la spécialisation des savoirs, ni souhaitable, puisqu'elle annule la dimension interpersonnelle et inter-discursive de la coopération disciplinaire. Rappelons-le, c'est d'abord parce qu'elle fait entrer en jeu tous les acteurs de la soutenabilité que l'interdisciplinarité est si plébiscitée dans le développement durable. Le mariage des savoirs ne suffit pas, il doit être accompagné du dialogue entre celles et ceux qui en sont porteurs.

Indissociables de l'exigence d'interdisciplinarité, la plupart des recherches ayant trait au développement durable échouent dans leurs objectifs en ne procédant que par division des tâches et agrégation des résultats. Cette « collaboration additive » a l'avantage du pluralisme, mais ne parvient pas répondre à l'exigence systémique de la soutenabilité. Pour satisfaire cette exigence, les chercheurs et professionnels prenant part à l'interdisciplinarité sont appelés à franchir une étape supplémentaire, en croisant leurs regards, en dialoguant et en ayant connaissant des us et coutumes de leurs collègues. Les cultures disciplinaires sont par nature différentes, mais il n'est pas impossible de les amener à collaborer de manière étroite afin qu'elles fournissent aux acteurs sociaux des perspectives d'avenir compatibles avec la dimension systémique du développement durable.

3. Le développement durable et l'interculturalité

3.1. La contingence culturelle du développement (durable)

Si le défi de l'interdisciplinarité est déjà un défi d'ampleur pour le développement durable, il n'est pas le seul. Au-delà des cultures disciplinaires se trouve bien entendu un ensemble de traits culturels qui caractérisent les chercheurs, malgré leur souhait de neutralité axiologique, et surtout les acteurs sociaux partie prenantes des projets de préservation de l'environnement. Malgré ses apparences monolithiques, la notion de développement (durable) connaît des acceptions différentes selon les aires culturelles. Pour rendre compte de cette diversité, la commission Brundtland, à la fin des années 1980, était composée de personnalités du monde entier, avec une majorité de membres en provenance des pays du Sud (Bayon *et al.* 2012, pp. 83-84). L'enjeu de ce pluralisme était d'intégrer à la réflexion écologique l'ensemble des populations, pour ne pas aboutir à une vision occidentale de l'avenir des sociétés. Ce souhait est toutefois resté de l'ordre du vœu pieux, tant l'on retient habituellement une seule et même définition du développement durable. Il n'en demeure pas moins que la réalité culturelle appelle à une prise en considération plus juste des besoins locaux, aussi bien en matière économique qu'en matière écologique et sociale.

Historiquement, le concept de développement durable s'est forgé à une époque où l'idée de diversité culturelle devenait tout aussi audible sur la scène publique. Au Nord, les notions de sous-culture et de contre-culture prenaient de l'importance tandis que dans les pays du Sud, la reconnaissance des peuples autochtones amenait à repenser l'idée d'auto-détermination à une échelle plus locale que l'échelle habituelle de l'État-nation (voir l'exemple du Brésil, Little 2005). Ce n'est donc pas surprenant si l'idée de développement durable s'inscrit dans la continuité des grandes théories du développement, tout en ajoutant une dimension de reconnaissance culturelle dans la logique du progrès économique et social.

La diversité sémantique de l'idée de développement, et donc de développement durable, se retrouve à plusieurs échelles. L'échelle la plus médiatique est celle des grands blocs économiques[5] (pays développés, pays émergents, pays en développement, pays les moins avancés), parce qu'elle rend compte des rapports de force géopolitiques qui s'expriment lors des grandes négociations internationales comme la Conférence des parties des Nations Unies en charge de la réglementation climatique. À cette échelle, chacun ne donne par exemple pas la même importance à la croissance dans le processus de développement (Jollivet 1998, pp. 50-51). Certains pays développés souhaitent penser à l'après-croissance tandis que la plupart des pays émergents estiment avoir besoin de croissance pendant de longues années pour rattraper leur retard. L'enjeu culturel est en réalité ici plutôt secondaire, dépassé par l'enjeu économique. Pour le voir jouer un rôle déterminant, il est nécessaire de passer à une échelle plus précise, en observant les populations locales, souvent autochtones, qui ont un rôle capital à jouer dans le développement durable mais qui ne conçoivent pas leur avenir selon les mêmes perspectives que les sociétés occidentalisées.

Bien que le développement durable se présente en tant que grande cause écologique globale, il implique des représentations du monde et de la nature qui ne sont pas forcément universellement partagées (Esoh Elame 2004). L'idée de ressources naturelles, déjà récente dans le vocabulaire occidental (Bee 2010, pp. 228-233), est parfois totalement absente dans les représentations de certaines populations qui ont pourtant un rôle à jouer dans la préservation de ces ressources. Il en est de même pour la biodiversité. Dans les visions dominantes du développement durable, la biodiversité correspond à un ensemble d'espèces animales et végétales formant des écosystèmes auto-organisés qui sont eux-mêmes des sous-systèmes incontournables de l'écosystème terrestre. Dans certaines régions d'Afrique noire, la diversité végétale est une ressource culturelle, essentielle dans le bon déroulement de certaines cérémonies rituelles, avant d'être une richesse naturelle (Esoh Elame 2004, p. 58). Et si les populations autochtones s'accordent avec les populations occidentalisées pour donner de la valeur à la diversité biologique, chacun n'entend pas la notion de valeur dans le même sens (Little 2005, p. 459). Derrière l'apparent accord partagé sur le besoin de sauvegarde des milieux se trouvent en fait des critères de sauvegarde différents. Négligée par les défenseurs du développement durable, la contingence culturelle des valeurs et visions du monde portées par le projet écologique transparaît non seulement dans les objectifs mais aussi dans les méthodes d'implémentation des procédés de protection de la nature. Le lancement de projets (transnationaux, nationaux ou locaux) est une démarche courante elle-même porteuse de valeurs occidentales. Dans son étude des sociétés autochtones de l'Amazonie, Paul E. Little (2005) montre combien des populations culturellement spécifiques peuvent considérer l'idée de projet comme intrinsèquement bureaucratique et liée à la culture occidentale brésilienne dominante. Désigner un représentant, constituer un cahier des charges, assurer le suivi d'un projet et rendre compte de résultats ne sont pas des procédures épurées de tout arrière-plan culturel. Ce sont des manières de considérer le développement durable qui sont étrangères aux manières de vivre et d'agir des sociétés locales (Little 2005, p. 466). Force est d'admettre, dans ce contexte, que la mise sur pied de projets de préservation culturelle est en fait un non-sens logique : un projet véhicule, bon gré mal gré, des valeurs qui ne sont pas forcément compatibles avec la culture visée (Little 2005, p. 458). Impliquer les populations locales dans les projets de développement durable ne suffit donc pas pour assurer la pérennité d'un monde pluriel sur le plan culturel. L'interculturalité ne se résume pas à la participation d'acteurs culturellement différents dans la réflexion écologique (Esoh Elame 2004, p. 56n), elle nécessite un débat plus large sur le sens à donner à l'échange culturel.

3.2. Développement durable et pluralisme culturel

Le respect des cultures locales est un préalable indispensable à toute coopération. Même si l'imaginaire occidental dessine souvent de manière unidirectionnelle le progrès économique et social, il est nécessaire de rappeler que l'absence de modernité – au sens technique du terme – n'est pas incompatible avec la prise de conscience écologique (Ostrom 2012). Le respect des cultures locales passe dans un premier temps par une

[5] On remarquera que cette nomenclature en « blocs économiques » est très dépendante d'une vision économiciste, et en un sens occidentale, du monde.

réflexion sur les conséquences des procédés organisationnels ou techniques visant la préservation des écosystèmes. Nombreux sont les cas où le porteur de projet (de culture occidentale) a besoin d'un interlocuteur autochtone qui dispose de compétences – linguistiques et techniques – lui permettant de mener à bien ce projet. Ces compétences ne sont pas toujours possédées par celles et ceux qui ont traditionnellement le pouvoir dans les groupes autochtones (Little 2005, p. 455). Résultat : les hiérarchies sociales coutumières sont susceptibles d'être remises en cause, ce qui peut mettre à mal, par la suite, la réussite des projets. Une connaissance précise des sociétés appelées à participer à la réflexion écologique est donc essentielle.

Si l'interculturalité est un constituant majeur du développement durable, l'attention des chercheurs et des praticiens doit se porter, selon nous, sur l'échange culturel réciproque. Certains projets sont précisément construits dans ce sens, et c'est là une démarche tout à fait judicieuse (Little 2005, p. 466). Puisque la préservation environnementale concerne tout autant les populations autochtones que les populations industrielles, chacun a sans doute à apprendre des pratiques de l'autre. Ainsi, il apparaît que certaines pratiques agricoles ou médicales ancestrales sont plus adaptées à certains milieux naturels que les méthodes occidentales. Inutile d'imposer à des populations l'irrigation au goutte-à-goutte ou par infiltration si les connaissances locales transmises de génération en génération sur la pluviométrie et l'adaptabilité des espèces végétales suffisent pour assurer un mode de production durable. La régulation écologique globale a sans doute beaucoup à apprendre de ces pratiques traditionnelles qui, parfois, sont susceptibles d'être transférées dans d'autres contextes pour assurer un meilleur respect des écosystèmes naturels. L'échange culturel devient ainsi à la fois horizontal (*peer-to-peer*), entre cultures se partageant un même territoire, et vertical (*top-down* et *bottom-up*), entre populations locales et acteurs d'une réflexion globalisée sur le développement durable.

3.3. Quelles pratiques de l'interculturalité ?

Face à la multitude des manières de concevoir les pratiques écologiques, est-il possible de décrire un projet unifié de développement durable ? Nous ne le pensons pas. Avoir une seule et même définition du progrès économique et social est une impossibilité culturelle qui oblige à penser non pas *un*, mais *des* développements durables. Comme Elinor Ostrom (2012) le soulignait quelques jours avant le sommet de Rio+20, pour gérer un monde pluriel, on ne peut chercher un accord international unique dans la préservation du climat. Il en est de même pour l'ensemble des sujets liés à la soutenabilité. Le développement durable doit être décentralisé, pour être adapté aux différentes réalités culturelles du monde, sans pour autant négliger sa dimension systémique qui l'amène à prendre en considération l'ensemble des interdépendances planétaires[6]. Tenir compte des réalités culturelles locales est une démarche indispensable pour la réussite écologique (Hirsch Hadorn *et al.* 2006, p. 120 ; Little 2005, p. 456), mais il n'est pas possible d'intégrer toutes ces réalités dans un seul et même projet, unifié au niveau global. En effet, si l'on voulait par exemple donner une définition complète de l'idée de développement à partir de ses différentes acceptions, on obtiendrait des éléments sans doute trop nombreux et parfois contradictoires (ex : quelle place donner à la richesse matérielles ?). Plutôt que d'être enrichie par la diversité culturelle, la notion de développement se trouverait réduite à sa portion congrue, autour d'une définition sans doute tautologique et peu significative. Il vaut peut-être mieux, dans ce cadre, accepter la contingence culturelle de la notion de développement et opter pour une lecture plurielle des enjeux d'avenir. D'où la nécessité, selon nous, de penser le développement, et donc le développement durable, comme culturellement spécifique.

Dans un contexte de mondialisation économique et informationnelle, la notion d'aire culturelle a un sens relativement fragile. Elle garde cependant une pertinence car la plupart des sous-cultures – au sens anthropologique – sont géographiquement situées. Celles et ceux qui connaissent et étudient ces cultures sont organisés en équipes de recherche, et savent avec qui ils peuvent monter des projets de développement durable adaptés à leur contexte d'étude. Même s'ils ne vivent pas au même endroit,

[6] Notons dans ce cadre que les exigences économiques des pays développés comme des pays émergents ne peuvent être rangées derrière l'argument culturel pour être satisfaites. Chacun doit pouvoir exprimer ses positions tant que les grands objectifs de préservation des écosystèmes sont respectés.

ils font partie d'un même réseau et partagent des valeurs et pratiques communes. En fin de compte, le développement durable est donc appelé à être décliné en projets multiples, culturellement et géographiquement situés autour de ces équipes de recherche, avec une permanence : l'exigence d'interdisciplinarité et d'interculturalité.

4. Conclusion

Révélateur récent de préoccupations anciennes, le développement durable est un défi multidimensionnel et « total », au sens où il intègre une multitude d'acteurs et d'objets de recherche au-delà de la seule écologie. Si chacun s'accorde pour définir la soutenabilité comme une thématique interdisciplinaire, la collaboration entre chercheurs, et entre professionnels, n'est pas toujours facile ; et elle se réduit le plus souvent à un pluralisme disciplinaire qui néglige le caractère systémique du développement durable. Plutôt que de se limiter à une simple « collaboration additive », les chercheurs de tous horizons devraient être appelés à se coordonner de manière étroite pour permettre l'apparition de synergies fécondes et l'obtention de résultats probants et opérationnels. Cela suppose la remise en cause de certaines pratiques disciplinaires établies, et une réflexion plus large du monde universitaire sur la structure fragmentée de ses enseignements et de ses axes de recherche (Max-Neef 2005, p. 5). Sans remettre en cause la spécialisation des savoirs qui a mené à de nombreuses découvertes, le développement durable invite sans doute les chercheurs à une certaine recomposition disciplinaire, tournée vers les défis écologiques.

Comme si l'exigence d'interdisciplinarité n'était pas suffisante, le développement durable fait également face à un besoin d'interculturalité. Par sa vocation globale, il sollicite la participation d'acteurs culturellement différents qui n'ont ni les mêmes représentations du monde, ni les mêmes représentations du travail d'expertise. Dès ses origines, la notion de développement durable a été conçue comme culturellement plurielle. Mais quand il a fallu rendre le message écologique intelligible et audible, cette pluralité a été mise à l'index. Même s'il s'inscrit dans la lignée des théories du développement, le développement durable se singularise par un souhait de respect et de préservation de la diversité culturelle. Il ne peut donc se contenter d'une définition monolithique. En tenant compte des spécificités des cultures locales, en assurant l'échange culturel réciproque, il serait en mesure de mettre en mouvement toutes les forces nécessaires à la réussite écologique.

Intrinsèquement interdisciplinaire, et culturellement spécifique, le développement durable est en réalité pluriel. Alors que le débat écologique international porte majoritairement sur la question d'une régulation globale unique, il nous semble que tout l'enjeu de la soutenabilité repose sur la mise sur pied de programmes transdisciplinaires locaux, décentralisés et adaptés aux situations culturelles et géographiques des territoires. La seule exigence universelle du projet écologique est celle de la préservation des équilibres naturels dans le respect de l'autodétermination des sociétés humaines. Au-delà, entre interdisciplinarité et interculturalité, le développement durable est affaire de dialogue et de compromis.

-

5. Bibliographie

ARMSTRONG, W. G. (1863). "Address". In 33rd Meeting of the British Association for the Advancement of Science, Londres.

BARNETT, H. J. et MORSE, C. (1963). *Scarcity and Growth. The Economics of Natural Resource Availability*. John Hopkins Press, Baltimore. [éd. 1978].

BAYON, D., FLIPO, F. et SCHNEIDER, F. (2012). *La décroissance. Dix questions pour comprendre et débattre*. La Découverte, Paris, 2è édition.

BEE, M. (2010). *Senza alcun bisogno. Dall'autosufficienza alla sostenibilità*. Pensa Multimedia Editore, Lecce.

BOULDING, K. E. (1966). "The Economics of the Coming Spaceship Earth". In Jarrett, H., éditeur : *Environmental Quality in a Growing Economy*, pages 3–14. John Hopkins University Press, Baltimore.

DEBREF, R. et HEDOIN, C. (2011). « L'émergence du "common understanding" et des points focaux entre les communautés épistémiques : le cas du

biomimétisme dans la chimie verte ». In Colloque international francophone 'Le développement durable vu par les économistes : débats et controverses', IUFM Clermont-Ferrand.

ESOH ELAME, J. (2004). « Interculturaliser le développement durable ». In Colloque international francophone 'Développement durable, leçons et perspectives', pages 55– 63, Ouagadougou.

HIRSCH HADORN, G., BRADLEY, D., POHL, C., RIST, S. et WIESMANN, U. (2006). "Implications of Transdisciplinarity for Sustainability Research". *Ecological Economics*, 60(1) : 119–128.

HULL, E. (1861). *The Coal-Fields of Great Britain : Their History, Structure, and Resources*. Edward Stanford, Londres, 2è édition.

JAHN, T., BERGMANN, M. et KEIL, F. (2012). "Transdisciplinarity : Between Mainstreaming and Marginalization". Ecological Economics, 79 : 1–10.

JEVONS, W. S. (1866). *The Coal Question. An Inquiry Concerning the Progress of the Nation, and the Probable Exhaustion of our Coal Mines*. MacMillan, Londres, 2è édition.

JOLLIVET, M. (1998). « Éléments pour une réflexion interdisciplinaire sur le concept de développement durable. Un point de vue de sciences sociales. » *Natures Sciences Sociétés*, 6(4) : 50–52.

KULA, E. (2001). *History of Environmental Economic Thought*. Routledge, Londres, 2è édition.

LITTLE, P. E. (2005). "Indigenous Peoples and Sustainable Development Subprojects in Brazilian Amazonia : The Challenges of Interculturality". *Law & Policy*, 27(3) :450– 471.

MAX-NEEF, M. A. (2005). "Foundations of Transdisciplinarity". *Ecological Economics*, 53 : 5–16.

MCNEILL, J. R. (2000). *Something New under the Sun. An Environmental History of the Twentieth-Century World*. Norton & Company, New-York.

MEADOWS, D. H., MEADOWS, D. L., RANDERS, J. et BEHRENS III, W. W. (1972). *The Limits to Growth, A Report for the Club of Rome's Project on the Predicament of Mankind*. Potomac Associates, Londres.

OSTROM, E. (2012). « La politique verte doit être impulsée de la base ». Project syndicate. Article du 12 juin 2012. Disponible sur http://www.project-syndicate.org/, consulté en juin 2012.

PASSET, R. (2010). *Les Grandes représentations du monde et de l'économie à travers l'histoire*. Les Liens qui libèrent, Paris.

POHL, C. (2005). "Transdisciplinary Collaboration in Environmental Research". *Futures*, 37 : 1159–1178.

RØPKE, I. (2004). "The Early History of Modern Ecological Economics". *Ecological Economics*, 50 : 293–314.

VIVIEN, F.-D. (1994). *Economie et écologie*. Repères La Découverte, Paris.

VIVIEN, F.-D. (2005). *Le Développement soutenable*. Repères La Découverte, Paris.